

Annexe : Les 16 mesures annoncées pour alléger et faciliter l'exercice des missions des IA-IPR

Gouvernance

1. Création d'un Groupe national des personnels d'inspection (GNPI) et mise en place d'un espace d'échange similaire au niveau académique.

Sur les missions

2. Diffuser une trame indicative de lettre de mission commune à l'ensemble des académies.
3. Favoriser le bon fonctionnement des collèges d'inspecteurs (pilotage des priorités, développement professionnel, échange de bonnes pratiques).
4. Consolider l'association des inspecteurs aux réflexions nationales sur les évolutions du système éducatif.
5. Assurer une analyse réflexive annuelle sur l'utilisation des moyens attribués aux corps d'inspection.

Sur les conditions de travail

6. Simplifier et clarifier la gestion des frais de déplacement et faciliter leur remboursement.
7. Favoriser l'anticipation et la visibilité sur les calendriers de travail des inspecteurs.
8. Généraliser les bonnes pratiques liées à la QVCT (qualité de vie et conditions de travail).
9. Améliorer l'espace numérique de travail des personnels d'inspection.
10. Rappeler le droit à la déconnexion pour favoriser l'équilibre vie personnelle/professionnelle.

Sur le développement professionnel et la formation

11. Généraliser le nouveau modèle de CREP triennal.
12. Faciliter l'entrée dans le métier par la personnalisation de la gestion RH.
13. Veiller à une répartition équilibrée des sollicitations nationales et académiques entre inspecteurs.
14. Faciliter l'accès à des entretiens de carrière (bilans de compétences, projections sur de nouvelles missions).
15. Favoriser les liens entre personnels d'encadrement pour éviter l'isolement.
16. Adapter l'offre de formation continue aux besoins (co-développement, coaching, analyse réflexive de pratiques...).